

Image not found or type unknown



Que faire en cas de séparation?

Par **dorothee6213**, le **11/09/2009** à **15:48**

Bonjour, rnje vis actuellement en couple nous sommes pacsé et nous avons acheter une maison ensemble il y a 5 ans et pour une durer de 30 ans en financement 100% de la banque comment ca se passe en cas de séparation nous avons un enfant ensemble dois je m'adresser directement a la banque ou dois je faire appel a un avocat?